

Article

« Les recherches en psychologie sociale au Canada français (1946-1962) »

Bernard Mailhot

Recherches sociographiques, vol. 3, n° 1-2, 1962, p. 189-204.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055127ar>

DOI: 10.7202/055127ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES RECHERCHES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE AU CANADA FRANÇAIS (1946-1962)

En plus de vouloir être une nomenclature exhaustive des travaux de recherche en psychologie sociale dans notre milieu et sur notre milieu, cet exposé voudrait tenter de dégager à la fois les orientations et les préoccupations dominantes qui ont marqué l'évolution de la psychologie sociale au Canada français. Nous procéderons en premier lieu à l'examen des recherches faites à l'Université Laval, à la Faculté des sciences sociales, pour terminer par l'évaluation des travaux achevés à l'Université de Montréal. À l'Université McGill, plusieurs recherches sont en cours sous la direction du professeur Wallace E. Lambert. Elles se concentrent toutes sur le même problème : « l'apprentissage d'une langue seconde ». De ce qui a été publié à date, aucun résultat ne comporte pour le moment d'implications spécifiques pour le psychologue social. Ce n'est que plus tard que le professeur Lambert et ses assistants comptent tenter de définir opérationnellement le niveau minimum de socialisation requis pour l'apprentissage d'une langue seconde. Il en va de même de l'Université d'Ottawa ; aucun travail relevant à proprement parler de la psychologie sociale n'est à signaler présentement.

Notre inventaire se limitera donc aux seules recherches entreprises aux universités Laval et de Montréal.

I

UNIVERSITÉ LAVAL

Onze thèses de maîtrise présentées à la Faculté des sciences sociales de 1946 à 1962 peuvent être considérées à des titres divers comme des travaux de psychologie sociale. Trois de ces thèses constituent des études théoriques, de mérite variable, à savoir :

Pierre BOUCHER, *Introduction à une étude de la foule*, 1946 [8]*.

Suzanne McLAREN, *Le concept d'anomie : essai de clarification conceptuelle*, 1961 [46].

Michel CÔTÉ, *Le leadership : situation d'un concept sociologique*, 1962 [22].

* Voir la bibliographie à la fin de l'article.

Les huit autres thèses relèvent plutôt de la psychologie appliquée. Si l'on s'en tient aux titres, trois portent sur des problèmes de délinquance, à savoir :

Thérèse CLAPPERTON, *Facteurs individuels et sociaux décelés dans l'étude de cinquante-six cas de vol du Centre psycho-social*, 1952 [15].

Roland PROVENÇAL, P.M.É., *Les méthodes de rééducation au Mont Saint-Antoine de Montréal*, 1953 [50].

Gilbert GAGNON, *Facteurs psycho-sociaux de la délinquance*, 1959 [29].

Par ailleurs deux autres thèses ont tenté de dégager quelques implications de la psychologie sociale au niveau de la pédagogie. Ce sont :

Denise MORRISSETTE, *Initiation des enfants à la vie sociale*, 1951 [48].

Pierre BÉLANGER, *Profil culturel des maîtres de 4^e à 7^e année : approche typologique*, 1960 [2].

Les trois autres thèses portent sur les rapports et les affinités de certaines données de la psychologie sociale avec les thèmes en faveur dans d'autres sciences sociales, à savoir :

André DESPRÉS, *L'opinion publique et les relations industrielles*, 1946 [24].

Simone PARÉ, *Expériences de formation de chefs*, 1947 [49].

Madeleine DALMÉ, *La formation des groupes et le travail social*, 1948 [23].

La psychologie sociale ne constituant pas un département autonome au sein de la Faculté des sciences sociales et n'étant l'objet que de quelques séries de cours, l'on s'explique que très peu d'étudiants aient choisi, au moment de leur thèse, d'explorer un problème qui relève spécifiquement de cette discipline.

II

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La recherche en psychologie sociale à l'Université de Montréal débute en 1950, mais elle ne prend vraiment son essor qu'à partir de 1952, avec la fondation du Centre de recherches en Relations humaines qui dès ce moment devient le laboratoire de psychologie sociale de l'Institut de psychologie. Dans les dix ans qui suivront, la recherche en psychologie de groupe connaîtra trois phases.

1. *Psychologie des relations interethniques*

Influencées très fortement par les travaux de Kurt Lewin sur la psychologie des minorités discriminées, les premières recherches tentaient

d'éclairer un problème fort complexe : *Le Canadien français se perçoit-il comme un minoritaire discriminé ?*

Un premier travail de déblaiement fut entrepris non sans courage et avec un excellent sens critique par madame Monique Lortie-Lussier dans le but de préciser et d'établir ce que les travaux antérieurs sur la sociologie et la psychologie de notre groupe ethnique avaient pu révéler. Les résultats de cette enquête furent publiés dans le premier numéro des *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, sous le titre : « Les relations bi-culturelles au Canada » [16]. Grâce à ce bilan, nos premières recherches purent s'orienter en continuité avec ce que M^{me} Lussier avait réussi à dégager comme acquis sur la psychologie du Canadien français. C'est à cette fin que s'amorcèrent une série de sondages, opérés d'abord par MM. Guy Dubreuil et Dollard Cormier, et continués par M. Jean-Marie Grandbois et M^{lle} Lydia Landry sur « Les attitudes de la population canadienne de Montréal concernant la politique du gouvernement fédéral en matière d'immigration ». Deux hypothèses de travail nous décidèrent alors à choisir le problème de l'immigration comme symptomatique et propre à nous révéler la dynamique des divers groupes ethniques vivant au Canada. Ces hypothèses étaient :

A. C'est dans les moments où leur survivance est menacée que les groupements humains nous révèlent le mieux leur psychologie.

B. La psychologie des minorités n'est intelligible que par référence aux attitudes collectives de la majorité et vice versa. Aussi, à la lumière de ces deux hypothèses, nous postulions que chaque groupe ethnique à Montréal percevrait l'immigration comme une menace plus ou moins sérieuse à sa survivance. Nous anticipions que les Montréalais, s'ils étaient interrogés sur l'immigration, n'en discuteraient qu'en empruntant les clichés collectifs les plus en faveur dans leur groupe ethnique respectif. Bien plus, ils ne le feraient que par référence aux autres groupes ethniques.

Au terme de ces sondages, opérés d'abord à Montréal, puis en divers secteurs de la province, et finalement à l'intérieur de la population étudiante de l'Université de Montréal, nous avons vu se confirmer l'hypothèse que les trois groupes ethniques prédominants à Montréal, à savoir les Canadiens anglais, les Canadiens français et les Canadiens juifs, avaient tous trois tendance à percevoir l'immigration comme une menace à leur statut privilégié ou à leur survivance. D'où chez les trois groupes ethniques des attitudes défensives similaires s'inspirant de l'ethnocentrisme le plus exclusif. M. Guy Dubreuil, dans un article intitulé : « L'immigration et les groupes canadiens », et publié dans les *Contributions à l'étude des sciences de l'homme* [17], présente en 1953 une synthèse de l'ensemble de ces ré-

sultats qui avaient successivement fait l'objet de quatre thèses de licence en psychologie :

- Guy DUBREUIL, *Psychologie de groupe de la population de Montréal, touchant le problème de l'immigration : expérimentation et analyse statistique*, 1951 [27].
 Dollard CORMIER, *Psychologie de groupe de la population de Montréal, touchant le problème de l'immigration : inférences et vérification*, 1951 [20].
 Jean-Marie GRANDBOIS, *Étude sur la réceptivité des étudiants canadiens-français de l'Université de Montréal à l'égard des étudiants immigrés*, 1953 [35].
 Lydia LANDRY, *Recherche sur la réceptivité d'un groupe d'étudiantes canadiennes-françaises envers les immigrés*, 1953 [41].

En dépit de tâtonnements nombreux, ces premiers travaux nous avaient convaincus que la psychologie du Canadien français ne nous deviendrait intelligible qu'à la lumière d'une psychologie adéquate des relations interethniques. Celle-ci était à bâtir de toutes pièces, contrairement aux prétentions de certains chercheurs dont les théories étaient alors considérées comme définitives. Aussi nous sommes-nous vus très tôt obligés de repenser pour notre compte, en des concepts qui soient vraiment opérationnels, les multiples problèmes de méthodologie que pose au psychologue l'exploration scientifique des phénomènes de groupe. Conséquemment, les travaux des trois années subséquentes poursuivront un double objectif :

1° dégager les *options méthodologiques* et à titre complémentaire mettre au point les *techniques de recherche* les plus fécondes en possibilités d'expérimentations au niveau de la dynamique des groupes ;

2° explorer et évaluer les *possibilités d'évolution* des relations interethniques ainsi que déterminer les *conditions optima* de cette évolution.

Montréal continuait de nous paraître un laboratoire idéal, nous présentant un cas de relations interethniques, à la fois symptomatique de ce que nous cherchions à éclairer et facilement accessible à une observation systématique de notre part. L'hypothèse de base que nous cherchions alors à vérifier avait été empruntée à Gordon W. Allport [12]. Elle se formulait comme suit :

« Pour amorcer et établir des échanges positifs entre groupes ethniques en conflit, il importe de ménager des *rencontres fréquentes* entre ceux de leurs membres respectifs qui sont soit du *même niveau socio-économique* ou appartiennent au *même secteur occupationnel*. »

Notre premier effort consista à mettre au point des instruments valides d'observation. De 1954 à 1957, huit thèses de licence en psychologie eurent pour objet la validation des instruments de recherches dont nous avons besoin pour procéder à une expérimentation rigoureuse des possibilités d'évolution d'un phénomène de groupe d'une telle complexité. Les instruments requis au plan de l'analyse du *contenu verbal et non-verbal*

des échanges interethniques, que nous comptions observer en des situations contrôlées, furent mis au point par les trois travaux suivants :

- Léo DORAIS, *Analyse du contenu à l'aide des catégories « a priori ». Essai méthodologique*, 1956 [25].
 Denise TOURILLON, *Les jugements de valeur : leurs répercussions sur les échanges dans un petit groupe de discussion*, 1956 [61].
 Aimée LEDUC, *Élaboration d'un système de catégories pour l'étude des relations interethniques*, 1957 [42].

Puis, simultanément, furent présentés les résultats de travaux sur les techniques nous permettant d'observer à l'aide de catégories opérationnelles les *structures formelles* de ces échanges :

- Antonin BOISVERT, *L'apport d'une technique d'observation dans la discussion de groupe*, 1954 [6].
 Justin CIALE, *Conformity to Rules in a Small Face to Face Group during a Discussion*, 1956 [14].

Toujours simultanément, les trois thèses suivantes vinrent préciser les conditions de validité de l'emploi de la technique de Bales sur les *processus d'interaction* aux fins de notre recherche :

- Maurice GAUTHIER, *Validité et fiabilité des indices de statut tels que définis par Bales*, 1954 [32].
 Denise TÊTREAU, *Relations entre différenciation des rôles et solidarité des participants au cours d'une discussion de groupe*, 1954 [59].
 Louise GAMACHE, *Validité des hypothèses de Bales relatives aux tendances dynamiques du processus d'interaction*, 1955 [31].

Une dernière thèse fut présentée durant cette même période dans le but de dégager les aspects complémentaires entre quelques-unes de ces techniques d'observation :

- Soucy GAGNÉ, *Complémentarité de deux techniques dans l'analyse des phénomènes de groupe*, 1956 [28].

À partir de 1957, une fois terminée la validation de nos instruments de recherche, nous fûmes en mesure de déterminer expérimentalement les conditions optima d'évolution des relations interethniques. Trois thèses de licence et une thèse de doctorat furent consacrées à l'interprétation des résultats alors obtenus :

- Fernand ROUSSEL, *Le rôle et les fonctions du meneur non-directif*, 1957 [54].
 Janine GAGNON, *Les indices d'auto-dépréciation d'un groupe minoritaire*, 1957 [30].
 Robert BLAIN, *Le bilinguisme comme indice d'adaptation socio-ethnique*, 1958 [4].
 Robert BLAIN, *A Comparison Between English and French Canadian Students in Terms of Social and Personal Desirability Perceptions*, 1960 [5].

Deux articles de synthèse parurent par la suite dans les *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, qui tentèrent de dégager l'apport spécifique

de ces cinq années de recherches à la psychologie des relations interethniques :

Bernard MAILHIOT, O.P., « La psychologie des relations interethniques à Montréal », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 3, 1956 [18].

Bernard MAILHIOT, O.P., « L'intégration interethnique : ses déterminants psychoculturels », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 4, 1959 [19].

2. *Les inaptes au travail d'équipe*

Au cours de nos recherches sur les relations interethniques, nous avons soumis à une observation systématique six groupes de 27 participants, comprenant un nombre égal de représentants des trois groupes ethniques, i.e. de Canadiens anglais, de Canadiens français et de Canadiens juifs, à savoir, 9 participants de chaque groupe ethnique. À l'occasion de rencontres périodiques, de trois heures chaque fois, couvrant en tout une durée moyenne d'au moins cinquante heures d'échanges pour chaque groupe, quatre de ces groupes ont évolué selon un rythme croissant. Ce sont : le groupe des instituteurs de l'enseignement primaire, celui des finissants des Facultés de droit des universités McGill et Montréal, celui des membres de l'Action politique universitaire et celui des membres des syndicats ouvriers. Dans ces quatre cas, à peu de variantes près, les participants semblent d'abord avoir été obsédés d'accommodation. Durant cette première phase, ils ont paru préoccupés d'éviter tout thème de discussion de nature à les forcer à verbaliser les tensions et les conflits qui les opposaient. Au plan de la procédure, cette phase a été marquée par une dose exagérée de conformisme et d'obséquiosité devant les moindres demandes du meneur. Mais tôt ou tard cette phase d'échanges artificiels entre participants fut suivie d'abord par une phase de *décharge agressive*, à peine contenue, faisant place à une phase, la plus prolongée, de *conflits de prestige*. Dans chaque cas, ces deuxième et troisième phases furent marquées par un besoin explicite de la part de chacun des sous-groupes ethniques d'affirmer ses différences culturelles respectives. Aussi, après avoir apparemment fait groupe, au cours des premières rencontres, régressèrent-ils, dès la deuxième phase, pour nous présenter le phénomène de trois sous-groupes, affichant verbalement l'ethnocentrisme le plus outré.

L'échéance des adieux semble dans chaque cas avoir déclenché ou précipité une phase de *bon-ententisme à tout prix*. Ce n'est qu'au cours de ces toutes dernières rencontres, que nous pûmes repérer des indices d'une intégration embryonnaire des participants au niveau de leurs valeurs professionnelles ou de leurs intérêts de classe.

Les différences ethniques, les barrières psychologiques nombreuses, créées par les préjugés ambiants, expliquent en partie que ces quatre groupes n'aient pas évolué selon le rythme souhaité et n'aient pu s'intégrer que très lentement. Deux groupes toutefois firent exception : le groupe des avocats de carrière et celui des membres des clubs sociaux. En raison

même des préoccupations officielles de ces deux groupes, qui, dans le premier cas, sont de faire prévaloir la même loi pour tous et dans le second de promouvoir l'esprit civique, nous nous étions attendus à une intégration rapide de leurs participants. De fait, au terme de plusieurs semaines de rencontres, ils n'avaient pas dépassé la toute première phase d'accommodation. Leurs échanges étaient demeurés neutres, rigidement conformes aux bons usages de la politesse, mais dénués de tout désir d'explorer les incidences concrètes de l'ethnocentrisme qui fausse présentement nos relations communautaires à Montréal.

Pour expliquer ces deux cas nous avons suggéré provisoirement comme étant la plus plausible l'interprétation suivante [17 et 18]. Contrairement aux participants des quatre premiers groupes, nous en étions venus à considérer nombre des participants des deux derniers groupes comme des individus socialement « non-éducables ». Il nous avait semblé que chez plusieurs de ceux-ci, une cristallisation de leurs schémas d'adaptation sociale les avait rendus inaptes à des échanges interethniques. Leur socialisation n'ayant jamais été achevée, ils avaient développé à la périphérie de leur moi des attitudes sociales à la fois conformistes et stéréotypées. En profondeur, cependant, leurs attitudes à l'égard des autres groupes ethniques semblaient être devenues insensibilisées à toute polarisation altruiste. Même si en surface ils consentaient à des échanges sociaux avec les membres d'autres groupes ethniques, ils demeuraient le plus souvent incapables d'échapper à leurs intérêts égotistes, ou de se défaire d'une sorte de narcissisme collectif quand ils retrouvaient les membres de leur propre groupe.

Mais très tôt cette interprétation nous avait paru négative et peu concluante. Comment définir, dynamiquement, en termes de mobiles et de motifs, le « socialement éduicable » ? Non plus en termes de dynamique personnelle, mais en termes de dynamique des groupes. Quels seraient les conditionnements psychologiques à assurer en pareils cas, pour que des individus même peu socialisés puissent faire équipe ? Ou faudrait-il convenir qu'à moins d'avoir atteint un niveau minimum de socialisation, lequel devrait être défini opérationnellement, un individu est incapable de faire équipe ? Les émotions de groupe que Fritz Redl considère comme constitutives [36], i.e. comme essentielles aux processus de formation de groupe, ne peuvent-elles être ressenties et éprouvées que par des individus d'un niveau α de socialisation ?

Il y avait là un problème, signalé à plusieurs reprises par l'équipe des psychologues du *Research Center in Group Dynamics* de l'Université de Michigan, mais qui n'avait pas encore reçu de solution adéquate. Ces derniers s'avouaient incapables de définir en termes satisfaisants les exigences psychologiques du travail d'équipe. Ils avaient pu constater, sans pouvoir jamais se l'expliquer tout à fait, que parmi les participants de

leurs *workshops* à Bethel, Maine, un certain nombre d'individus chaque année s'avéraient incapables de s'intégrer aux équipes de travail et de discussion. Plusieurs tentatives d'exploration systématique de ce phénomène n'avaient pas encore réussi à apporter une définition opérationnelle de ce que Leland Bradford appelle *trainability in Group Dynamics* [9]. Ce groupe de chercheurs convenait qu'il y avait là plus qu'un problème de structures de personnalité qui rendaient certains individus aptes au travail d'équipe et d'autres pas. Mais aussi un problème de climat psychologique, sans quoi nous n'aurions pas de phénomène de groupe.

Si ces diverses tentatives n'avaient pas donné les résultats attendus, il fallait l'attribuer, à notre avis, aux préoccupations excessives de leurs auteurs à vouloir observer ces phénomènes en laboratoire, en des situations rigidelement contrôlées [12]. De même que les théories les plus fécondes sur les dynamismes de la personnalité normale ont été élaborées par des psychologues cliniciens à partir d'observations faites sur des patients réels en des situations thérapeutiques, ainsi, nous semblait-il, devons-nous orienter la recherche sur ce problème. C'est sur des groupes réels, en mal d'organiser leur travail d'équipe, qui accepteraient le secours d'experts en dynamique des groupes que nous aurions le plus de chances d'apprendre quels sont les prérequis essentiels à un travail d'équipe efficace. Un article de Stanley Schachter et de Harvey Burdick, dans le numéro 3, volume 50, du *Journal of Abnormal and Social Psychology*, avait démontré de façon concluante comment certains schémas d'expérimentation en psychologie sociale doivent être abandonnés. Ces deux auteurs avaient tenté de vérifier sur des groupes réels les lois de la transmission de la rumeur, telles que formulées par G. W. Allport et L. Postman [33], et cela par référence à une rumeur réelle, qu'ils n'avaient pas eux-mêmes déclenchée. Ils avaient découvert, à leur grande surprise, que la rumeur s'était transmise selon des lois très différentes de celles dégagées par Allport et Postman en laboratoire. Dans ce dernier cas, les mécanismes de déformation, mis à jour par Postman et Allport, étaient vraisemblablement des mécanismes de défense individuels, utilisés par les sujets qui avaient consenti à cette expérience, en réaction beaucoup plus contre la situation de laboratoire qu'à l'égard de la rumeur elle-même déclenchée par les expérimentateurs. De fait, il est plus que probable que ces individus n'aient jamais fait groupe, le climat psychologique du laboratoire étant beaucoup trop artificiel, et qu'à aucun moment il n'y ait eu véritablement une dynamique de groupe en cause. Aussi, à la lumière de cette expérience, nous avait-il paru plus valide, pour l'étude des phénomènes de groupe qui nous occupaient, de recourir à des *field-experiments* ou à des études sur le terrain, i.e. à une vérification d'hypothèse de travail sur des groupes dont l'évolution obéirait à des motivations authentiques, et non pas à des manipulations du dehors contre lesquelles leurs membres ne pourraient que se défendre.

À cette fin nous avons tenté successivement de mettre au point trois instruments de diagnostic qui nous permettraient d'opérer le décalage le plus net entre les aptes et les inaptes au travail d'équipe. Le premier test construit et validé par nous fut le test des *groupes antécédents*. Grâce à ce test, nous avons pu établir que les comportements actuels en groupe sont, dans beaucoup de cas, conditionnés au sein de la famille par les premières identifications aux figures parentales, perçues comme des modèles d'autorité. Après trois ans d'utilisation de ce test, nous pouvons conclure que les inaptes au travail d'équipe sont toujours des individus dont les comportements actuels en groupe sont demeurés très déterminés par leurs tout premiers schémas de relations avec l'autorité, l'autorité dans chaque cas ayant été perçue comme un pouvoir tyrannique et arbitraire. Et cela quelles que soient les structures du groupe auquel ils appartiennent ou dans lequel ils travaillent, quels que soient le style de leadership exercé en ces groupes ou les réseaux de communication qui y prévalent.

Les deux autres tests, le « R.G.S.T. » (*Reaction to Group Situation Test*, de Thelen) [58] et le test des rôles que nous avons nous-mêmes construit et validé, nous ont permis de caractériser les inaptes au travail d'équipe par référence à la fois au *leadership* et à l'*empathie*. Ce que nous avons appris à date, grâce à ces deux tests, est très convergent. Les inaptes au travail d'équipe se montrent très contredépendants au point d'être des saboteurs à l'égard de l'autorité et compulsivement agressifs à l'égard de leurs coéquipiers lorsqu'ils sont membres d'un groupe. Par contre, ils deviennent très autocratiques et abusifs dans l'exercice du pouvoir lorsqu'on leur confie le leadership d'un groupe. Quant à l'empathie, soit l'auto-empathie ou l'allo-empathie, ils en sont dépourvus complètement. Ils entretiennent à leur propre sujet, i.e. quant au degré où ils sont acceptés ou rejetés par leurs coéquipiers, les plus flatteuses illusions. Dans leurs perceptions d'autrui et d'eux-mêmes, ils font systématiquement appel au mécanisme de projection. D'où notre conviction à ce stade que l'*inaptitude chronique* au travail d'équipe constituerait un type de névrose caractérielle, une sorte de paranoïa sociale.

Le rationnel de ces trois tests et les résultats obtenus grâce à eux ont fait l'objet de trois thèses de licence en psychologie, de 1959 à 1961 :

Frère Louis-Maurice RICHARD, S.C., *Influence des groupes antécédents sur le groupe actuel*, 1959 [52].

Lise ROQUET, *Analyse d'une échelle d'attitudes à l'égard du besoin d'affection*, 1960 [53].

André CARRIÈRE, *Statut sociométrique et mode de comportement interpersonnel*, 1961 [11].

3. Relations d'autorité dans le milieu familial

Les données obtenues par le test des « groupes antécédents » nous laissent entrevoir que nous ne réussirons à comprendre tout à fait la psychologie du saboteur en groupe ou de l'inapte caractériel au travail d'équipe

que lorsque nous aurons pu éclairer le problème fondamental de l'exercice du pouvoir tant au plan des relations conjugales que des relations parentales. C'est dans la famille, semble-t-il, à observer ses parents prendre des décisions, à se soumettre à eux ou à se révolter contre eux, que l'enfant apprend très tôt à accepter l'autorité ou à la refuser. Ainsi s'édifient ses premiers modèles et ses premiers schémas de relations avec l'autorité. Par la suite ces premiers conditionnements imposent des déterminismes à la socialisation de l'enfant. Aussi nous n'espérons pas trouver réponse à nombre de questions posées par la dynamique des micro-groupes depuis le tout début de nos recherches tant que nous n'aurons pas réussi à définir de façon phénoménologique l'exercice de l'autorité en milieu familial. Nous avons donc décidé de nous consacrer à cette recherche fondamentale comme étape subséquente à nos travaux antérieurs. Nous espérons alors être en mesure de déterminer enfin de façon opérationnelle les types de leadership et de membership les plus fonctionnels dans les diverses activités humaines en petits groupes de travail, tant aux plans institutionnel, éducationnel qu'industriel. Pour le moment nous sommes très conscients d'avoir à nous contenter d'hypothèses plus ou moins gratuites, reposant le plus souvent sur des extrapolations idéologiques !

Voici comment s'articulent les orientations et les objectifs que nous comptons donner à cette phase la plus récente de nos recherches en psychologie sociale.

Le nombre considérable d'études concernant l'exercice du pouvoir et les relations d'autorité est un indice certain de l'importance que l'on accorde à ce type particulier de relations interpersonnelles. Cependant, si quelques-uns de ces travaux nous ont éclairés sur les effets produits par différents styles de leadership (en termes d'efficacité ou de rendement dans la réalisation des objectifs poursuivis, de satisfaction ou de « morale » dans les relations interpersonnelles, ou encore d'évolution ou de progrès dans les processus de groupe), il y a relativement peu de recherches significatives portant spécifiquement sur le leadership, considéré comme situation vécue et chargée de signification pour le meneur et ses subordonnés. Nous ne mettons pas en doute la validité et l'intérêt des études sur le leadership conçu comme l'exercice de fonctions sociales objectivement définies, mesurées et évaluées. Cependant, les relations psychologiques avec les figures d'autorité constituent véritablement un nœud de problèmes où souvent s'arrêtent les observations et les descriptions pour faire place aux théories et même aux idéologies.

Il est fort probable qu'un retour à l'expérience vécue, à la signification donnée au phénomène par les sujets eux-mêmes dans une situation de vie réelle puisse nous aider à clarifier le jeu des facteurs psychologiques propres à l'exercice du pouvoir et aux relations d'autorité.

Il s'agit donc d'une recherche fondamentale (*basic research*), préalable à toute théorisation, sur la *phénoménologie du leadership*. Déjà, dans ce travail, nous pourrions nous appuyer sur des conceptualisations qui se sont avérées fécondes par ailleurs. Soulignons en particulier la théorie du champ de K. Lewin [44] et de ses successeurs, la théorie de la forme et ses applications à la perception sociale de J. S. Brunner [36], la théorie du rôle dans ses rapports au *self* de G. Mead et de Th. Sarbin [12] et, enfin, le travail classique de R. B. MacLeod sur la phénoménologie en psychologie sociale [36].

La question que nous nous posons au point de départ est donc la suivante. Comment l'individu, engagé dans une relation d'autorité, perçoit-il et ressent-il cette relation, considérée ici comme une région de son champ psychologique ou de son espace vital? Il s'agit moins « d'expliquer » un comportement que de tenter l'aventure de comprendre et de décrire ce qui se passe en termes de facteurs et de forces psychologiques.

Ce sont *nos travaux antérieurs sur la socialisation* qui nous ont confirmés dans la nécessité d'aborder ce problème à son niveau le plus fondamental. Il nous est apparu en effet que l'intégration de l'individu à une équipe de travail (et vraisemblablement, à tout groupe orienté vers la réalisation d'une tâche) est largement fonction de la qualité et du nombre des identifications qu'il a établies antérieurement avec des figures d'autorité. Tout se passe comme si la perception de la figure d'autorité actuelle (par exemple, le meneur de *cette* équipe de travail) était altérée par la perception *actuelle* de figures d'autorité antérieures (par exemple, les professeurs en milieu scolaire, le père et la mère en milieu familial, surtout). Il semble donc, d'après nos données de recherches, que l'hypothèse de « la continuité relationnelle » soit valide.

Par ailleurs, nous avons pu constater la difficulté inhérente à toute catégorisation de nos sujets par rapport à cette dimension particulièrement vitale que constitue l'établissement de relations satisfaisantes avec des figures d'autorité. Nous avons déjà amorcé quelques tentatives dans ce sens (tests de leadership) qui nous ont révélé l'ampleur de la tâche. Notons seulement quelques points. Il faut distinguer avec soin, chez l'individu, sa réaction spontanée à une figure d'autorité, et celle que lui dicte sa « théorie personnelle » sur l'exercice de l'autorité. Il faut savoir également identifier les personnes que tel individu considère comme une autorité réelle pour lui, indépendamment de leurs rôles officiels et déclarés.

Enfin, notre travail concret auprès de groupes réels (tout particulièrement dans cette situation d'apprentissage privilégiée que constitue le Groupe de formation), nous a convaincus que les réactions de dépendance et de contredépendance, de rébellion et de soumission, de contrôle actif ou passif, à l'égard des figures d'autorité sont non seulement des indices révélateurs du système de relations interpersonnelles chez l'individu, mais aussi une source de conflits et de blocages dans la vie du groupe lui-même.

Nos recherches sur l'influence des groupes antécédents nous ont également révélé que le *milieu familial* est véritablement le lieu où s'édifie en quelque sorte le prototype des relations interpersonnelles, et tout spécialement des relations d'autorité. C'est dans ce milieu que certains types privilégiés de relations sont intériorisés et deviennent, semble-t-il, des traits permanents de la personnalité sociale de l'individu. Les lois gouvernant le principe de la continuité relationnelle sont mal connues. Mais, en interrogeant nos sujets sur leurs perceptions actuelles des groupes antécédents (i.e. en obtenant une mesure de l'influence du passé psychologique dans l'espace vital actuel), nous avons été convaincus que la famille est un groupe de référence particulièrement déterminant de la conduite relative aux figures d'autorité.

Les rapports que l'enfant établit avec son père et sa mère (ou leurs substituts) sont sans doute des déterminants majeurs dans la formation des dimensions proprement sociales de sa personnalité. Notre recherche ne vise pas à vérifier des hypothèses génétiques (par exemple, le comportement actuel serait déterminé exclusivement par les expériences infantiles), mais s'appuie davantage sur le principe de la contemporanéité, i.e. le comportement actuel est fonction de la situation totale actuelle (y compris les perceptions du passé et du futur). Dans cette perspective, nous croyons que le milieu familial, ici et maintenant, est un champ d'étude privilégié pour analyser l'exercice du pouvoir et les relations d'autorité.

Notons que dans cette perspective les relations entre époux et épouse sont très souvent des relations d'influence, de pouvoir, de contrôle ou d'autorité. À ce titre, les relations conjugales comme telles méritent d'être étudiées. Le choix du milieu familial et des relations conjugales comme champ d'exploration repose de plus sur un certain nombre de considérations de première importance :

A) En premier lieu, la famille ou le couple conjugal est un groupe, avec toutes les propriétés qu'on attribue habituellement aux groupements humains : des buts communs aux partenaires ; des cadres et des procédures définis en partie par la société, en partie par les partenaires eux-mêmes ; des systèmes de membership et de leadership, des réseaux de communication, un climat, etc. . . .

« La situation conjugale est une situation de groupe et, comme telle, possède les caractéristiques générales de la vie en groupe. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer les problèmes auxquels doivent faire face les partenaires dans le mariage : ces problèmes sont suscités par les relations qui s'établissent entre l'individu et son groupe. »

(Kurt LEWIN, dans : *Resolving Social Conflicts* [43]).

B) Beaucoup d'études sur l'autorité et le pouvoir sont décevantes parce qu'elles concluent à des généralisations qui n'ont rien à voir avec les situations de vie réelles. En éliminant les cas de pure théorisation,

on peut malgré tout constater que, dans une large mesure, ou bien on étudie des groupes disparates dont on ne peut contrôler tous les facteurs agissant ici et maintenant, ou bien on crée de toutes pièces des groupes plus ou moins artificiels.

Le groupe familial n'est pas bâti pour fins d'expérimentation. Il existe pour lui-même et constitue un groupe « naturel » optimum ; les deux partenaires principaux se sont choisis mutuellement, et leur interdépendance est plus grande que dans tout autre groupe. On peut parler ici de groupe « primaire » dans la mesure où, pour l'individu, la famille constitue son groupe premier dans l'ordre chronologique, où les liens d'interdépendance sont plus affectifs qu'utilitaires.

C) Ce type de groupe possède des caractéristiques spécifiques. En outre de celles que nous avons notées précédemment, soulignons la singularité du groupe familial et conjugal : il est de dimensions réduites, il atteint les régions centrales de la personne et il implique des relations d'intimité entre les partenaires. Ajoutons que, dans notre milieu, de fortes pressions s'exercent pour lui conserver son caractère d'indissolubilité. De plus, parce que la société le considère comme son fondement, ses possibilités d'organisation et de réorganisation sont limitées, sa forme est stable, même si la constellation des facteurs à l'intérieur de ses cadres est soumise à des variations innombrables.

D) Enfin, le groupe familial et conjugal offre des facilités d'expérimentation et d'observation qu'on ne trouve pas dans les groupes plus nombreux ou à structure plus complexe.

Notre recherche sur l'exercice du pouvoir et les relations d'autorité dans le milieu familial se situe dans un contexte culturel particulier : le Canada français. Les Canadiens français constituent un groupe ethnique dont malheureusement nous connaissons assez peu les caractéristiques psycho-sociologiques. En nous appuyant cependant sur quelques données sociologiques, sur des considérations historiques et sur des observations quotidiennes, il est légitime de penser que nous avons là une culture distincte qui détermine dans une certaine mesure le comportement, les perceptions et les attitudes des groupes ou des individus. Rappelons seulement que des transformations récentes aux plans institutionnel, industriel, syndical, éducationnel manifestent une volonté de démocratisation des cadres existants et une évolution dans le système de valeurs du milieu canadien-français. Dans notre recherche, non seulement nous faut-il tenir compte de ce facteur culturel, mais nous croyons que cette recherche apportera quelque lumière sur la psycho-sociologie du milieu canadien-français en ce qui concerne l'exercice du pouvoir et les relations d'autorité.

Trois thèses de doctorat en psychologie, actuellement en voie de préparation, porteront spécifiquement sur les divers aspects complémentaires de ce projet.

CONCLUSIONS

Cet inventaire permet de mettre en relief le fait que la recherche en psychologie sociale, tant à Laval qu'à Montréal, s'est au départ fortement enracinée dans des problèmes locaux dont les implications immédiates et le caractère urgent pour notre groupe ethnique ont servi d'appât ou d'attrait pour les chercheurs, tentés d'éclairer de leur lanterne et si possible d'orienter le devenir culturel de notre milieu. Peu à peu la recherche semble avoir réussi partiellement à se dégager de cette phase d'hypertrophie des préoccupations ethnocentriques. Présentement, la plupart des psychologues sociaux conviennent que leur effort scientifique doit se porter, ici comme ailleurs, sur des problèmes plus fondamentaux et ne plus se restreindre aux secteurs de la psychologie appliquée. S'ils persévèrent dans cette voie, ils pourront contribuer, pour leur modeste part, à rendre intelligibles les lois essentielles de la communication humaine. Pour le moment, la dynamique des groupes ne présente pas aux chercheurs d'énigmes plus difficiles à déchiffrer !

Bernard MAILHIOT, O.P.

*Institut de psychologie,
Université de Montréal.*

BIBLIOGRAPHIE

1. BALES, Robert, F., *Interaction Process Analysis*, Cambridge, Addison-Wesley Press, 1951.
2. BÉLANGER, Pierre, *Profil culturel des maîtres de 4^e à 7^e année : approche typologique*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1960.
3. BERLO, David K., *The Process of Communication*, New-York, Holt, Rinehart and Winston, Inc., 1960.
4. BLAIN, Robert, *Le bilinguisme comme indice d'adaptation socio-ethnique*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1958.
5. BLAIN, Robert, *A Comparison Between English and French Canadian Students in Terms of Social and Personal Desirability Perceptions*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1960.
6. BOISVERT, Antonin, *L'apport d'une technique d'observation dans la discussion de groupe*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1954.
7. BONNER, H., *Group Dynamics, Principles and Applications*, New-York, The Ronald Press Co., 1959.
8. BOUCHER, Pierre, *Introduction à une étude de la foule*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1946.
9. BRADFORD, L. P., FRENCH, J. R., « The Dynamics of the Discussion Group », *The Journal of Social Issues*, IV, 2, 1948.
10. BUBER, Martin, *La vie en dialogue*, Paris, Aubier, 1959.
11. CARRIÈRE, André, *Statut sociométrique et mode de comportement interpersonnel*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1961.
12. CARTWRIGHT, D., ZANDER, A. F., (Eds.), *Group Dynamics: Research and Theory*, Evanston, Ill., Row, Peterson, 1953.

13. CARTWRIGHT, D., *Studies in Social Power*, Ann Arbor, University of Michigan, 1959.
14. CIALE, Justin, *Conformity to Rules in a Small Face to Face Group During a Discussion*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1956.
15. CLAPPERTON, Thérèse, *Facteurs individuels et sociaux décelés dans l'étude de cinquante-six cas de vol du Centre psycho-social*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1952.
16. *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, cahier n° 1, 1952. Centre de recherches en Relations humaines, Montréal.
17. *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, cahier n° 2, 1953.
18. *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, cahier n° 3, 1956.
19. *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, cahier n° 4, 1959.
20. CORMIER, Dollard, *Psychologie de groupe de la population de Montréal, touchant le problème de l'immigration : inférences et vérification*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1951.
21. CORNEAU, Yvon, *Les accidents en industrie*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1952.
22. CÔTÉ, Michel, *Le leadership : situation d'un concept sociologique*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1962.
23. DALMÉ, Madeleine, *La formation des groupes et le travail social*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1948.
24. DESPRÉS, André, *L'opinion publique et les relations industrielles*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1946.
25. DORAIS, Léo, *Analyse du contenu à l'aide de catégories « a priori », Essai méthodologique*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1956.
26. DUBAL, Georges, *Moi et les autres*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1960.
27. DUBREUIL, Guy, *Psychologie de groupe de la population de Montréal, touchant le problème de l'immigration : expérimentation et analyse statistique*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1951.
28. GAGNÉ, Soucy, *Complémentarité de deux techniques dans l'analyse des phénomènes de groupe*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1959.
29. GAGNON, Gilbert, *Facteurs psycho-sociaux de la délinquance*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1959.
30. GAGNON, Janine, *Les indices d'auto-dépréciation d'un groupe minoritaire*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1957.
31. GAMACHE, Louise, *Validité des hypothèses de Bales relatives aux tendances dynamiques du processus d'interaction*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1955.
32. GAUTHIER, Maurice, *Validité et fiabilité des indices de statut tels que définis par Bales*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1954.
33. GIROD, Roger, *Attitudes collectives et relations humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
34. GORDON, T., *Group-Centered Leadership*, New-York, Houghton, Mifflin Co., 1955.
35. GRANDBOIS, Jean-Marie, *Étude sur la réceptivité des étudiants immigrés*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1953.
36. HARE, A. P., BORGATTA, E. F., BALES, R. F., (Eds.), *Small Groups*, New-York, A. A. Knopf, 1955.
37. HEIDER, Fritz, *The Psychology of Interpersonal Relations*, New-York, John Wiley and Sons, Inc., 1958.
38. HESNARD, A., *Psychanalyse du lien interhumain*, Paris, Presses Universitaires de France, 1957.
39. JENNINGS, Eugene E., *An Anatomy of Leadership : Princes, Heroes and Supermen*, New-York, Harper and Bros., 1960.
40. KELTNER, John W., *Group Discussion Processes*, Toronto, Longmans, Green and Co., Volume I, 1957 ; Volume II, 1959.

41. LANDRY, Lydia, *Recherche sur la réceptivité d'un groupe d'étudiantes canadiennes-françaises envers les immigrants*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1953.
42. LEDUC, Aimée, *Élaboration d'un système de catégories pour l'étude des relations interethniques*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1957.
43. LEWIN, K., *Resolving Social Conflicts: Selected Papers on Group Dynamics*, New-York, Harper Bros., 1945.
44. LEWIN, K., LIPPITT, R., « An Experimental Approach to the Study of Autocracy and Democracy : A Preliminary Note », dans : Hare, P., Borgatta, E. F., Bales, R. F., (Eds.), *Small Groups*, New York, Knopf, 1955.
45. LORTIE, Monique, *Possibilités et limites d'une technique d'analyse du processus d'interaction*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1952.
46. McLAREN, Suzanne, *Le concept d'anomie : essai de clarification conceptuelle*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1961.
47. MILLS, C. Wright, *The Power Elite*, New-York, Oxford University Press, 1956.
48. MORRISSETTE, Denise, *Initiation des enfants à la vie sociale*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1951.
49. PARÉ, Simone, *Expériences de formation de chefs*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1947.
50. PROVENÇAL, Roland, P.M.É., *Les méthodes de rééducation au Mont-Saint-Antoine de Montréal*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1954.
51. REYMOND-RIVIER, Berthe, *Choix sociométriques et motivations*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1961.
52. RICHARD, Frère Louis-Maurice, S.C., *Influence des groupes antécédents sur le groupe actuel*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1959.
53. ROQUET, Lise, *Analyse d'une échelle d'attitudes à l'égard du besoin d'affection*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1960.
54. ROUSSEL, Fernand, *Le rôle et les fonctions du meneur non-directif*, thèse de maîtrise Université de Montréal, 1957.
55. SCHAAR, John H., *Escape from Authority*, New-York, Basic Books, Inc., 1961.
56. SCHUTZ, W. C., *Fiero, A Three-Dimensional Theory of Interpersonal Behavior*, New York, Rinehart and Co., 1958.
57. SÉVIGNY, Robert, *Le cadre interne de référence et le sentiment d'« être compris » dans les relations interpersonnelles entre clercs et laïcs*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1961.
58. STOCK, D., THELEN, H., *Emotional Dynamics and Group Culture*, New-York, National Training Laboratories, 1958.
59. TÉTREAU, Denise, *Relations entre différenciation des rôles et solidarité des participants au cours d'une discussion de groupe*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1954.
60. THELEN, H., *Dynamics of Groups at Work*, University of Chicago Press, 1954.
61. TOURILLON, Denise, *Les jugements de valeur ; leurs répercussions sur les échanges dans un petit groupe de discussion*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1956.